

# COMMUNE D'ECLEPENS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

## "Au village"

### PLAN PARTIEL D'AFFECTATION



Coordonnées moyennes 530'200 / 167'200  
 Echelle 1 / 2'000  
 Numéro 1240  
 Date 30.11.2004  
 20.09.2005  
 15.03.2006  
 21.08.2006

PLAREL LAUSANNE

Approuvé par la Municipalité  
 le 17 octobre 2005  
 Syndic C. REYMOND Secrétaire E. CHEVALLEY  
 Soumis à l'enquête publique  
 du 28 avril 2006 au 29 mai 2006  
 Au nom de la Municipalité  
 Syndic C. REYMOND Secrétaire E. CHEVALLEY  
 Adopté par le Conseil de la Commune  
 le 25 octobre 2006  
 Président J. CHEVALLEY Secrétaire P. CHAUVET  
 Approuvé préalablement par le Département  
 compétent du Canton de Vaud  
 Lausanne, le 21 mars 2007  
 Le Chef du Département  
 Mis en vigueur le : 13 juillet 2007

\* MODIFICATIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL COMMUNAL DANS SA SEANCE DU 25 OCTOBRE 2006

### LEGENDE

- PERIMETRE DU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION
- BATIMENT EXISTANT
- NOTE 1 AU RECENSEMENT ARCHITECTURAL
- NOTE 2 AU RECENSEMENT ARCHITECTURAL
- NOTE 3 AU RECENSEMENT ARCHITECTURAL
- AIRE DE CONSTRUCTION
- AIRE DE PROTECTION
- AIRE DE DEGAGEMENT
- AIRE DE MOUVEMENT
- AIRE FERROVIAIRE
- AIRE FORESTIERE (selon délimitation des lisières du 09 septembre 2005)
- COURS D'EAU
- PLANTATION PROTEGEE
- PLANTATION - VERGER - HAIE, situation indicative
- VOIE D'ACCES, tracé indicatif
- CHEMINEMENT PIETONNIER, tracé indicatif
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS EN LISIERE
- ORIENTATION PRIORITAIRE DU FAITE DES BATIMENTS PRINCIPAUX
- PLACE DE STATIONNEMENT

Etabli sur la base des données cadastrales du 16.06.2005 fournies par D. MOSINI, ing. géomètre officiel, Morges  
 Authentifié le 11 avril 2006 par G. CAVIEZEL, géomètre officiel.



DOCUMENT DEPOURVU DE FOI PUBLIQUE  
 SEULS LES DOCUMENTS ORIGINAUX DEPOSES AU GREFFE MUNICIPAL  
 FONT FOI POUR LA DETERMINATION DES LIMITES DES ZONES